



HAL
open science

Les ordres religieux masculins

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Les ordres religieux masculins. Revue d'Auvergne, 1997, Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles, 111 (3/4), pp.26-42. hal-04401775

HAL Id: hal-04401775

<https://uca.hal.science/hal-04401775>

Submitted on 1 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



VOCATIONS D'ANCIEN RÉGIME

Les gens
d'Église
en Auvergne
aux XVII^e et
XVIII^e siècles

Vocations d'Ancien Régime
Les gens d'Église en Auvergne aux XVII^e et XVIII^e siècles

REVUE D'AUVERGNE

Publication de l'Alliance Universitaire d'Auvergne - Société des Amis des Universités de Clermont-Ferrand
Siège social : Chancellerie-Rectorat des Universités - 3, avenue Vercingétorix - F - 63000 Clermont-Ferrand

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'honneur : Pierre Pochet (1973-1984), Henri Peuchot (1984-1997)

Président : Jean-Paul Fanget

Vice-Présidents : Bernard Decorps, Alain Vannaire

Secrétaire Général : Olivier Bonnet

Secrétaire Général Adjoint : Hugues Larrouzé

Trésorier : Jean Blanchon

Trésorier adjoint : Gérard Duval

Directeur de la Revue d'Auvergne : Jean-Paul Fanget

Responsables de la publication : Pierre Charbonnier, Jean-Paul Fanget

Conseillers : Pierre-François Aleil, Raymond Bérard, Henri Biscarrat, Alain Cabanes, Jean-Pierre Caillard, Alain Coulombeau, Jean Carla, Jean Deveaux, Pierre Danel, André Desthomas, Alain Farrer, Simone Gardavaud, Maurice Hennequin, Jean-Louis Jam, Francine Leclercq, Pierre Pochet, Henri Peuchot, Dominique Turpin.

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Préfet de Région Auvergne

M. le Président du Conseil régional d'Auvergne

MM. les Présidents des Conseils généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme

M. le Maire de Clermont-Ferrand

M. le Président du Comité Economique et Social d'Auvergne

M. le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités

M. le Président de l'Université d'Auvergne

M. le Président de l'Université Blaise-Pascal

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire

Préparation du volume et recherche iconographique : Isabelle Langlois et Brigitte Rappe (CHEC)

Clichés : Alain Jean-Baptiste (CRDP Clermont), sauf indication contraire.

Photo de couverture : La Vocation d'Agnès d'Assise, sœur de sainte Claire. Anonyme. XVII^e s. (?). Huile sur toile, cathédrale de Saint-Flour - Studio Ferraton (Saint-Flour).

La réalisation du dossier iconographique doit beaucoup à l'obligeance de M. le Directeur du CHRU, de Mme Laurençon (CHRU), de Mme la Directrice de l'Institution Sainte-Marie (Riom), de Mme Elisabeth Dravet (BMU), du père Faure, Chancelier de l'évêché et de Mme Guyot, archiviste de catholicité. Que tous soient ici remerciés.

Ce numéro de la Revue d'Auvergne a été réalisé avec le concours financier du CHEC et du GDR 1095 du CNRS (Histoire du christianisme).

1997 - 544/545 - N° 3/4 - Tome 111 - ISSN 035 1008 - Commission paritaire 58 799

Direction générale : Jean-Paul Fanget - Coordination du numéro : Pr Bernard Dompnier.

Toute correspondance et commande concernant la Revue d'Auvergne sont à adresser à la Société des Amis des Universités (CCP Clt-Fd 11490) - Jean Blanchon - 15, rue Antoine-Dorât - F - 63170 Pérignat-lès-Sarliève - Tél-fax : 04 73 79 10 26

ISBN 2-84516-114-X

VOCATIONS

D'ANCIEN

RÉGIME

Les gens d'Église
en Auvergne
aux XVII^e
et XVIII^e siècles

VOCATIONS D'ANCIEN RÉGIME

Les gens d'Église en Auvergne aux XVII^e et XVIII^e siècles

Introduction

Nouveaux regards sur les gens d'Église
à l'époque moderne

11

Bernard Dompnier

Les recherches actuelles sur le clergé séculier et les réguliers.
Problématiques et méthodes.

***Une approche générale : religieux et religieuses
dans le diocèse de Clermont à la fin de l'Ancien Régime***

Les ordres religieux masculins

26

Stéphane Gomis

Les maisons et leur population. Evolution des effectifs et sociologie.
Un déclin progressif et inégal.

Les ordres religieux féminins

43

Corinne Blavignac

Plus de soixante communautés et un millier de religieuses.
Une situation matérielle souvent précaire.

Entrer en religion

Les profils de recrutement d'un ordre ancien :
les bénédictines

57

Gilbert Gautheron

Un même habit mais une sociologie variée.
Essai de typologie à partir de trois études de cas.

Les visitandines d'Aurillac :
le recrutement d'un ordre récent 73

Philippe Sarret

Comment se peuple un monastère fondé au milieu du XVII^e siècle.
La progressive désaffection des élites locales pour une maison
où elles ont d'abord placé leurs filles.

Les augustines hospitalières,
un cas particulier de recrutement ? 91

Fabien Fontanier

Interrogations autour de la spécificité du recrutement d'un ordre
voué au service des hôpitaux.

Les dots chez les bénédictines
Une admission négociée 103

Gilbert Gautheron

Les sommes versées à l'entrée en religion. Les exigences des monastères,
l'évolution des montants. Tractations et modalités de paiement.

L'entrée en religion
Déterminations sociales et décision personnelle 114

Cyrille Fayolle

La "vocation" sous le regard de l'historien. Comprendre
dans leur complexité les motivations qui conduisent au couvent.

Vivre au monastère.

Activités, mode de vie et gestion des espaces conventuels

Chez les ursulines de Montferrand
Le monastère et le pensionnat 137

Hélène Lassalas

L'activité d'enseignement dans un monastère de l'ordre le plus réputé
pour l'éducation des filles.

L'évolution d'une vocation Des malades aux pensionnaires	169
---	-----

Fabien Fontanier

La mutation des activités des hospitalières de Clermont,
qui abandonnent l'Hôtel-Dieu en 1670.

La vie interne d'une communauté : les visitandines d'Aurillac	156
--	-----

Philippe Sarret

Cadre de vie, activités et organisation interne d'un monastère.
L'histoire de la vie religieuse au quotidien.

Cellule et <i>propositum</i> en chartreuse à l'époque moderne : approche archéologique et archéométrique de la cellule 4.50 du Port-Sainte-Marie	169
---	-----

Jean-Luc Mordefroid et Pascale Chevalier

L'espace quotidien du chartreux, ses activités, son mobilier
et ses usages alimentaires. Les apports de l'archéologie.

Les religieuses à table	176
-------------------------	-----

Frédérique André

La ration alimentaire des religieuses redécouverte
à travers leur comptabilité. Importance du pain et de la viande,
rareté des laitages et des légumes frais.

La variété des carrières masculines

Devenir chanoine de la cathédrale de Clermont	189
---	-----

Nathalie Da Silva

Les mécanismes pour entrer dans l'élite cléricale du diocèse.
Profil de ses membres.

Canonicats et société
Le chapitre de Notre-Dame du Port (1610-1675) 205

Yannick Lequint

Les stratégies des familles pour placer un de leurs membres.
La prébende canoniale comme objectif ou comme étape d'une carrière.

Qui sont les curés de paroisse ?
La génération du début de l'épiscopat de Massillon 219

Frédéric Challet

Les origines géographiques et sociales des curés de la décennie 1720.
Le déroulement de leur carrière.

La survie d'un ancien type de carrière cléricale
Les communautés de prêtres 232

Stéphane Gomis

Histoire d'une institution originale et méconnue, qui perdure
jusqu'à la révolution. Essai de géographie et de statistique.

Annexes

- Présentation du Centre d'Histoire des Entreprises
et des Communautés (C.H.E.C.)
- Liste des chercheurs membres du C.H.E.C.
- Publications. Liste des travaux de recherches.

Les ordres religieux masculins



Stéphane GOMIS

Déjà bien pourvu en établissements religieux à la fin du Moyen Age, le diocèse de Clermont accueille un grand nombre de nouvelles fondations au XVII^e siècle. Diverses enquêtes du XVIII^e siècle et des documents de l'époque révolutionnaire font apparaître le déclin progressif de la population des abbayes et couvents, inégal toutefois selon les ordres. En 1790, moines et religieux ne sont guère plus de 300, répartis en une soixantaine de maisons. Originaires du diocèse lui-même pour la plupart, ils sont issus majoritairement des milieux de la bourgeoisie.

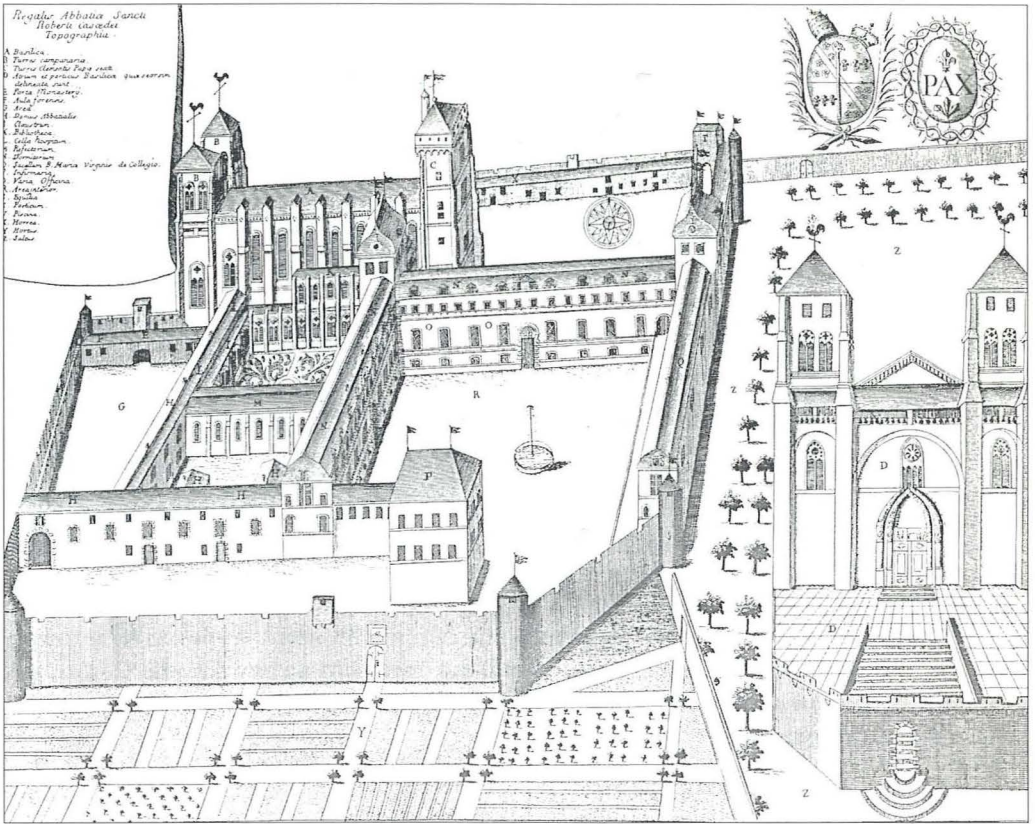


Habillement de saint Etienne, fondateur de Grandmont.

Costume des religieux de l'ordre de Grandmont. Hélyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaire*, Paris, 1721. BMU Cliche CRDP

Le XVIII^e siècle n'a pas vu en Auvergne l'installation de nouvelles communautés religieuses. Il fut même l'époque de la suppression d'un certain nombre d'établissements. C'est dire le rôle qu'ont joué les siècles précédents dans l'implantation des ordres religieux. Le diocèse de Clermont connut un développement de la vie monastique, à la mesure de la place qu'il occupa dans la vie religieuse de la chrétienté, à l'époque médiévale. Un historien de la province a écrit que "toute l'Auvergne médiévale était couverte d'établissements religieux..."¹.

Ainsi, au XI^e siècle, un Auvergnat fut le fondateur d'un nouvel ordre religieux. Etienne de Muret (1045-1125), fils du seigneur de Thiers, fonda un ordre monastique d'un esprit ascétique accentué, il prit le nom de Grandmont. Les grandmontains vivaient leur règle en quasi-ermite. De la même sensibilité monastique, les chartreux, fils de saint Bruno, s'installèrent en 1219 au Port-Sainte-Marie sur la paroisse de Saint-Jacques-d'Ambur en Combraille. Les premiers



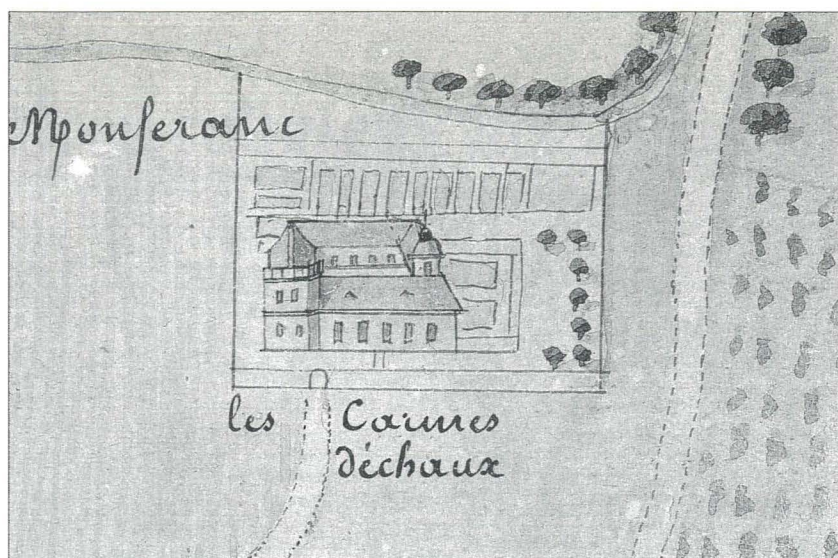
établissements cisterciens datent du XII^e siècle, c'est-à-dire qu'ils sont contemporains de saint Bernard. Le premier fut celui de Montpeyroux en 1126. Le dernier fut en 1206 l'abbaye de Mégemont dans le Cézallier.

Les cisterciens avaient été précédés par leurs frères bénédictins. Parmi leurs fondations les plus anciennes, ancrées dans le paysage depuis les VI^e et VII^e siècles, on peut citer Saint-Allyre dans les faubourgs de Clermont ; parmi les plus prestigieuses, l'abbaye clunisienne de Sauxillanges, l'une des cinq filles de Cluny, ou encore La Chaise-Dieu, fondée en 1043. Les chanoines réguliers furent également présents dès l'époque médiévale. Les prémontrés à Saint-André en la ville de Clermont, les génovéfains à Riom. A côté de ces ordres rentés, les couvents de religieux mendiants s'implantèrent aussi en force dans le diocèse, les dominicains ou frères prêcheurs à Clermont dès 1220 ou encore les cordeliers en 1219 à Montferrand. Par ailleurs, les XVI^e et XVII^e siècles

L'abbaye de La Chaise-Dieu au XVIII^e siècle. *Monasticon gallicanum*, 1871.

Bénédictin de Cluny "en habit ordinaire" - Hélyot. *BMIU - cliché CRDP*.





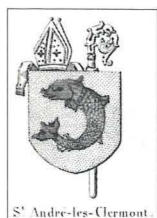
Le couvent des carmes déchaux de Clermont - plan manuscrit de Clermont (1725).

Détail BMU - Cliché CRDP.

virent l'apparition d'ordres nouveaux, tels les minimes, les récollets ou les capucins. D'autres sont nés de la réforme d'ordres anciens comme les carmes déchaux. Ces réguliers n'étaient pas des contemplatifs. Ils vivaient leur vocation à travers la prédication, la prise en charge de paroisses ou l'organisation de missions.

Ce rapide panorama du développement et de l'enracinement de la vie monastique en Auvergne aide à mesurer le poids d'un héritage historique considérable, dont nous nous proposons d'évaluer l'état au XVIII^e siècle.

Les établissements et la population monastique



Armoiries des prémontrés de Clermont - Branche D., *L'Auvergne au Moyen Age. Les monastères.*

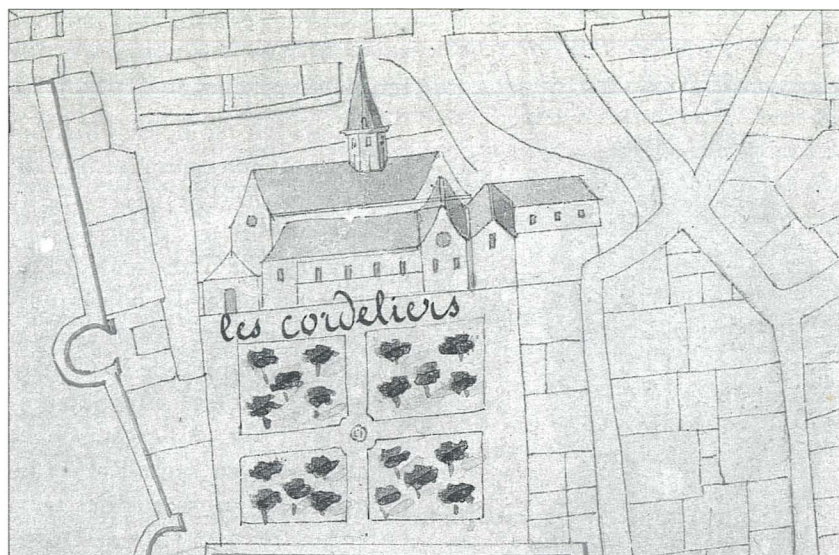
Histoire des ordres monastiques en Auvergne, Paris, vers 1840.

BMU - Cliché CRDP.

La question du mouvement des entrées en religion est une question complexe car derrière les courbes de professions, d'entrées au noviciat ou autres données chiffrées, se cachent des hommes. Des jeunes gens qui sont de leur temps, même s'ils s'appêtent à le quitter.

Cette évolution a été appréhendée à travers l'analyse de sources diverses. Ce sont, d'une part, plusieurs séries statistiques, d'autre part les registres de vêtures ou de professions de trois noviciats, ceux des cordeliers de Riom et Clermont de 1725 à 1789, des récollets de Montferand de 1700 à 1767, enfin des prémontrés de Saint-André pour les années 1713-1723 et 1738-1778. Les premiers de ces documents sont les grandes enquêtes des années 1725-1730, 1766-1767 et 1790. Toutes ont la particularité de procéder d'une initiative de l'Etat.

Par une lettre du 4 janvier 1725, l'intendant Bidé de la Grandville est informé que le pouvoir central désire que soit dressé "un état de tous les couvents d'hommes qui sont dans l'étendue de [son] département. Cet état contiendra le nom de l'ordre dont il est issu, [...] le nombre de



Le couvent
des cordeliers
de Clermont.
Plan de 1725.

BMIU - Cliché CRDP.

religieux profès dans chacune de ces maisons et les revenus du monastère”². De fait, les données fournies par cette enquête intéressent seulement la généralité de Riom³. Or, la partie la plus septentrionale du diocèse relevait de la généralité de Moulins. Cependant, d’autres sources ont permis de pallier en partie cette lacune⁴.

Quelques années plus tard, en 1765, l’assemblée du clergé, inquiète de la situation matérielle et spirituelle de certains monastères, manifeste le désir d’engager certaines réformes, en n’excluant pas de recourir au Saint-Siège. Certains, comme le duc de Choiseul ainsi que l’archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, s’activent alors auprès du roi, afin que l’autorité monarchique prenne les choses en mains. Le 23 mai 1766, une commission royale est créée. Elle prend le nom de “Commission des Réguliers”. Ses investigations furent très poussées. Elles portèrent sur le temporel et sur le spirituel. De nombreux avis furent émis. Ils provinrent des chapitres généraux, des évêques, des religieux, enfin des communautés paroissiales⁵.

De même, les communautés religieuses ne laissèrent pas indifférente la nouvelle administration, mise en place en 1789. La première étape, le 28 octobre 1789, fut le vote de la suppression de tous les vœux monastiques, par l’Assemblée nationale. Mais la discussion parlementaire atteignit son paroxysme entre les 11 et 13 février de l’année suivante. Au soir de cette dernière journée, l’assemblée adoptait le décret qui supprimait ordres et congrégations, dont les membres prononçaient des vœux solennels. Ainsi la représentation nationale, sans réelle compétence en la matière, relevait tous les religieux de leur engagement perpétuel. Suite logique, le 20 mars 1790, un nouveau décret prescrivit aux officiers municipaux de procéder à un minutieux interrogatoire des religieux résidant sur leur commune. Ces listes



Antonin
"en habit de
ville" - Hélyot.
BMU - Cliché CRDP.

constituent l'essentiel des données rassemblées pour chacun des religieux présents en 1790⁶.

Un aperçu rapide de l'histoire des maisons religieuses au XVIII^e siècle montre qu'il y eut suppression de dix d'entre elles, pour la création d'une seule. Cette dernière fut le fait des hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu. Il s'agit de l'hôpital de La Charité d'Ebrouil, dont les lettres patentes datent de 1765⁷. A l'exception du prieuré casadéen Saint-Robert de Montferrand, ainsi que des trois collèges jésuites de Billom, Clermont et Mauriac condamnés à disparaître en 1762, c'est l'action de la Commission des Réguliers qui provoqua l'extinction de six communautés. En dehors du monastère du Moûtiers à Thiers qui fut fermé en 1775, les autres suppressions sont celles de monastères appartenant à des ordres

mis en extinction. Les hospitaliers de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois avaient fondé une commanderie à Montferrand en 1199. En 1767, ils sont "cinq, parfois six religieux clercs"⁸. Pourtant, cette maison est la septième de l'ordre en importance ! Le rapport de la commission indique que "l'ordre entier est immobile et désœuvré [...]. Les chanoines de Montferrand ne remplissent pas les buts de leur institut. Ils ne vivent que pour eux-mêmes et plus en honnêtes gens que vraiment en religieux"⁹. Pour sa part, l'évêque de Clermont souhaitait l'octroi des biens de cette maison à l'hôpital de Clermont. En définitive, en 1777, l'ordre fut supprimé au profit de celui de Malte. De même, à l'image des antonins, l'ordre des célestins et celui de Sainte-Croix n'étaient plus, comme l'écrivit l'archevêque de Toulouse à propos de ce dernier, "qu'une espèce de cadavre qu'il n'est pas possible de ranimer"¹⁰. Les couvents des célestins de Vichy et de Sainte-Croix à Varennes furent donc fermés respectivement en 1777 et 1775.

Tout au long de son action, la commission sollicite les avis des autorités provinciales des différents ordres mais aussi de l'évêque. Ce dernier, lorsqu'il réclame la suppression de tel ou tel établissement, évoque très souvent leur "manque d'utilité pour le diocèse"¹¹. Il faut comprendre cette expression dans le sens d'utilité pour le ministère paroissial. Ainsi, les minimes de Chaumont ne sont "d'aucune utilité dans cette partie du

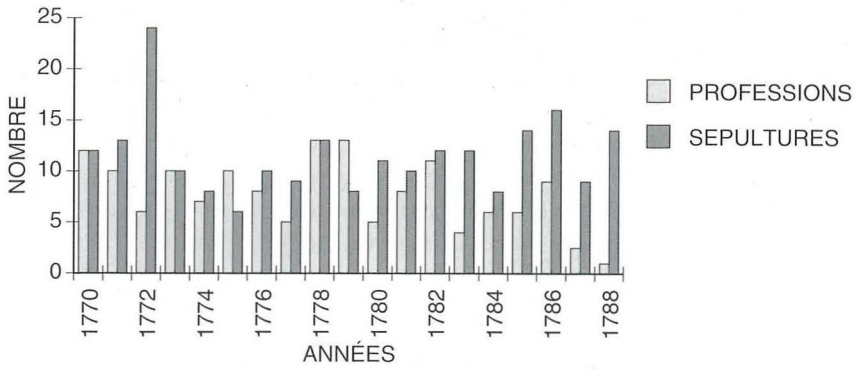
diocèse ayant à Ambert, Marsac, Arlanc, des communautés nombreuses de prêtres filleuls et une communauté de récollets”. A l’inverse, Mgr de La Garlaye écrit, à propos des capucins billomois, que “ces religieux sont utiles à la ville de Billom et ce canton du diocèse manquerait souvent de secours sans ces religieux”. Jamais la vocation propre de ces communautés n’est envisagée. Dans l’esprit du prélat, elles semblent avoir été instituées dans le seul but de pallier les carences du clergé paroissial. En résumé, les préoccupations des responsables séculiers et réguliers diffèrent quelque peu. Chez l’évêque, il y a d’une part la volonté d’éviter une trop grande concentration de religieux mendiants sur un même territoire, d’autre part le souhait d’une utilisation pastorale des religieux. Pour les chapitres généraux c’est le désir, chaque fois qu’il est possible, de maintenir la présence de leur ordre dans chacune des contrées du diocèse. Dans le même temps, il y a le souci et le devoir de conserver une conventualité convenable. Par ailleurs, ces autorités ne peuvent oublier les difficultés financières rencontrées par beaucoup de communautés.

La série statistique, qui s’attache à suivre l’évolution des effectifs, s’établit de la façon suivante : 760 religieux en 1725-1730, 578 en 1767 et 332 en 1790. Entre 1725 et 1767, c’est-à-dire en moins d’un demi-siècle, c’est près du quart de la population monastique qui disparaît. L’effritement n’est donc pas négligeable. D’autant plus que, dans le même temps, le nombre d’établissements varie peu : 70 en 1725 pour 66 en 1767. Pour la période 1767-1790, la baisse est, en moins de vingt-cinq ans, de 42,6 %. C’est déjà un premier indicateur de la crise qui frappe les réguliers en cette fin du XVIII^e siècle. Cependant, si tous les ordres vivent une situation difficile, cette crise des vocations ne touche pas religieux rentés et religieux mendiants avec la même acuité.

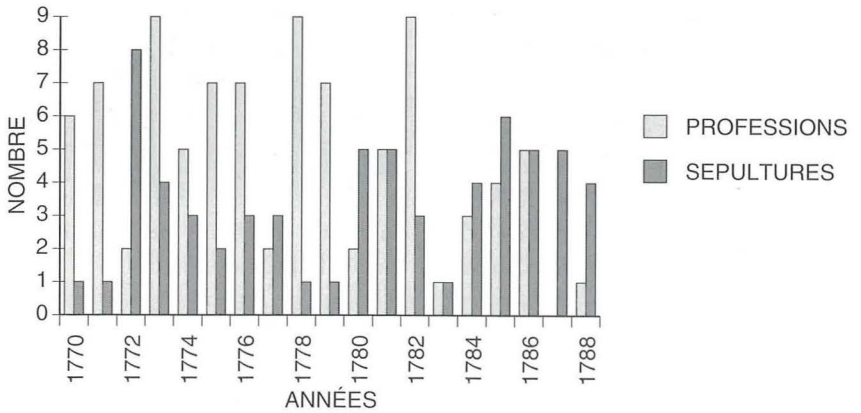
LES EFFECTIFS DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES			
RENTÉS	1725-1730	1767	1790
Bénédictins	140	116	92
Célestins	10	5	/
Charitains	11	20	18
Chartreux	22	22	22
Cisterciens	24	20	20
Génovéfains	5	3	3
Grandmontains	19	15	/
Prémontrés	14	15	10
Saint-Antoine-de-Viennois	8	7	/
Sainte-Croix	?	2	/
Jésuites	75	/	/
Total	328	225	165
MENDIANTS			
Augustins	41	25	11
Capucins	125	111	54
Carmes	50	38	25
Cordeliers	76	56	31
Dominicains	16	11	8
Minimes	46	41	25
Récollets	78	71	13
Total	432	353	167
TOTAL GÉNÉRAL	760	578	332

VOCATIONS D'ANCIEN RÉGIME

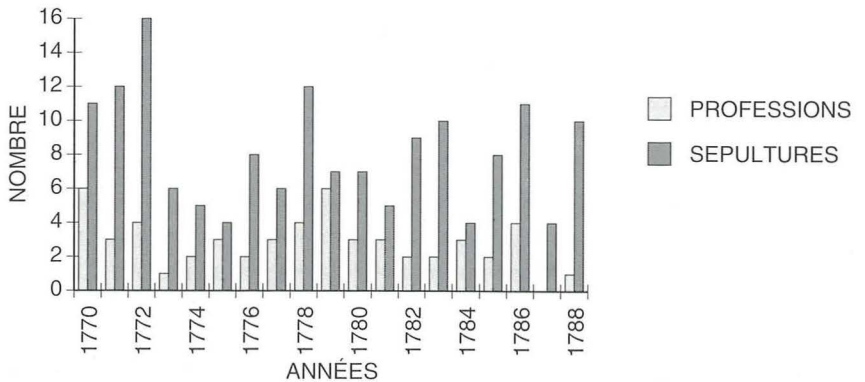
TRACÉ GÉNÉRAL



ORDRES RENTÉS



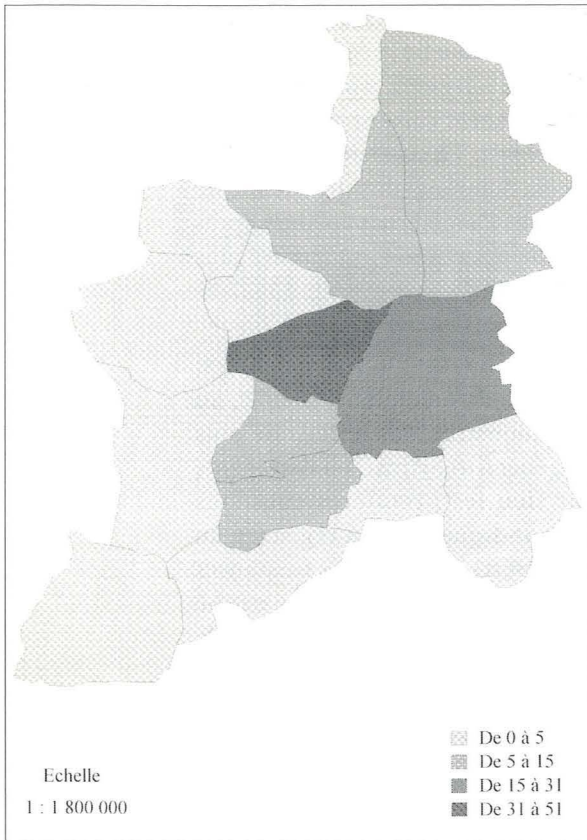
ORDRES MENDIANTS



Si, pour l'ensemble du siècle, la chute des effectifs des ordres rentés est de 49,7 %, celle des ordres mendiants s'élève à 61,4 %. Ainsi, pour les années 1725-1767, la "perte" annuelle des religieux rentés s'élève en moyenne à 0,75 %, contre 0,67 % pour les années suivantes. Vers la fin du siècle, ils voient ainsi leur chute se ralentir. La situation des ordres mendiants est plus délicate encore. Et cela d'autant plus qu'aucune de leurs maisons n'est fermée. Leurs difficultés s'accroissent surtout après la Commission des Réguliers. Le déficit de ces vingt-cinq ans est près de trois fois supérieur à celui des quarante années précédentes (52,7 % pour 18,3 %).

Ces premiers résultats peuvent être précisés grâce à d'autres sources, issues notamment du fonds de l'intendance d'Auvergne. En effet, au XVIII^e siècle, les intendants, en bons gestionnaires, ont le désir de plus en plus affirmé de mieux connaître leur généralité. Ainsi, en Auvergne, c'est à partir de l'année 1770 qu'ont lieu les premières enquêtes démographiques. Chaque subdélégué doit indiquer sur des registres, au regard du nom de chaque paroisse de son ressort, le nombre de naissances et de décès survenus dans l'année. Lorsque dans une paroisse, il se trouve une communauté religieuse, il doit mentionner de surcroît le nombre de professions et de décès en religion¹². Pour la période observée (1770-1788), il y eut une moyenne annuelle de 7,7 professions pour 11,9 décès. Par ailleurs, on peut distinguer deux époques qui correspondent aux deux décennies. En effet, les cinq années qui marquent au mieux un excédent des entrées sur les sépultures, au pire un équilibre entre les professions et les décès, appartiennent toutes à la première période (1770-1779). Alors qu'à partir de l'année 1780, ce sont les décès qui l'emportent systématiquement sur les entrées en religion. En 1785, on relève six entrées pour quatorze décès, et en 1788 une profession et quatorze décès. Ces résultats globaux indiquent bien qu'en cette fin de siècle les couvents avaient de réelles difficultés à recruter.

Une analyse plus fine dissociant maisons d'ordres rentés et couvents d'ordres mendiants met en évidence des différences notables¹³. Dans le premier cas, il y a presque jeu égal entre les années où les entrées sont supérieures ou égales aux décès, et celles où il y a un déficit des entrées sur les sépultures. On retrouve 1780 comme année charnière, qui voit une accentuation des difficultés. Cependant, par rapport au tracé général, le contraste n'est pas aussi net. En effet, après 1780, nous avons trois années (1781, 1783, et 1786) qui s'équilibrent, et une année (1782) où les entrées sont trois fois supérieures aux décès. Par ailleurs, si on considère l'ensemble de la période (1770-1788), ce sont en moyenne près de cinq professions qui ont lieu chaque année pour 3,5 décès. Cela a permis aux rentés de maintenir leurs effectifs. Il n'en va pas de même chez les mendiants. Pendant ces deux décennies, il n'y a pas une seule année où les entrées dépassent en nombre les décès. En 1778, par exemple, on compte 12 décès pour 4 entrées ; dix ans plus tard, ce sont 10 religieux qui décèdent (7 franciscains, 2 carmes et 1 dominicain) pour une profession chez les cordeliers. La première



Carte des origines des religieux par archiprêtré (1790).

En effet, le recrutement local paraît fort puisque 60,6 % des religieux sont natifs de ce dernier. Malgré les fléchissements et faiblesses qui marquent le recrutement monastique, le diocèse de Clermont ne semble pas avoir fait appel massivement à des postulants étrangers. Il est vrai que les diocèses du Massif Central sont ordinairement décrits comme excédentaires en vocations d'Eglise¹⁵. Les religieux nés à l'extérieur du diocèse ne sont cependant pas absents des communautés : en 1790, ils sont tout de même 39,6 %. Les trois quarts viennent de diocèses limitrophes : Saint-Flour, Le Puy, Limoges et Lyon. Une faible part de nos religieux sont issus de diocèses plus lointains¹⁶. Il faut souligner, par ailleurs, la quasi non-représentation des régions de l'Ouest, ainsi que la sous-représentation des provinces du sud-est et du sud-ouest.

Pour ce qui concerne la répartition interne au diocèse, nombreux sont les réguliers natifs des archiprêtrés de Clermont et de Billom (58,6 % des profès auvergnats). Trois villes, Clermont, Riom et Billom fournissent à elles seules 53,7 % de ces derniers. Les archiprêtrés des monts occidentaux, de Murat à Mauriac, ainsi que la partie bourbonnaise du diocèse, ont donné assez peu de religieux. En fait, les lieux d'origine privilégiés restent concentrés dans un grand quart sud-est : de Clermont à Thiers, et d'Ardes à Ambert. Cette région s'impose comme le premier foyer de vocations religieuses. Cela s'explique en partie par la carte des implantations des

méthode, qui a consisté à confronter les effectifs de 1767 à ceux de 1790, avait déjà permis de mettre en évidence la forte diminution du nombre de religieux mendiants. Par cette analyse, les résultats précédents sont confortés : de réels problèmes de recrutement dans les différentes communautés d'ordres mendiants, une meilleure résistance des ordres rentés.

Les origines géographiques et sociales des religieux

L'approche des origines géographiques des réguliers a porté notamment sur l'effectif de ceux présents à la Révolution¹⁴. D'emblée, il faut remarquer la présence massive des religieux originaires du diocèse de Clermont.

établissements religieux. Les sept archiprêtrés de Billom, Clermont, Cusset, Issoire, Limagne, Livradois et Merdogne, accueillent sur leur territoire 60 % des maisons et fournissent 88,6 % des religieux natifs du diocèse. On est donc en droit de penser que la présence nombreuse de ces lieux de vie conventuelle a joué un rôle certain dans la naissance de ces vocations. Néanmoins, il ne faut pas conclure trop hâtivement à la maigre représentation des régions occidentales et septentrionales. L'extrême sud-ouest, c'est-à-dire l'archiprêtré de Mauriac, et une partie de celui d'Ardes étaient beaucoup plus tournés vers les provinces du Rouergue, de Toulouse ou du Quercy. Les liens économiques et historiques, tissés avec ces provinces, étaient anciens. Le nord du diocèse, quant à lui, était composé d'une partie de la généralité de Moulins. Nous sommes ici en terres bourbonnaises, historiquement séparées de l'Auvergne, et où l'influence du bassin parisien se fait déjà sentir. Plus proches encore se trouvaient les villes de Montluçon (diocèse de Bourges), Moulins (diocèse d'Autun) ou encore Nevers (diocèse du même nom) qui ont pu attirer plus facilement les vocations naissantes.

Aucune comparaison précise n'a pu être établie avec le clergé paroissial. Cependant, nous disposons de quelques éléments. Le dépouillement des titres cléricaux, enregistrés dans les insinuations ecclésiastiques, a montré qu'au XVIII^e siècle "ce sont les hautes terres de l'archiprêtré de Mauriac [...] qui fournissent le plus abondant contingent de vocations cléricales"¹⁷. Or, c'est là une région qui fut peu féconde en vocations de religieux. La même constatation a été faite, plus précisément, pour l'épiscopat de François-Marie Le Maistre de La Garlaye (1742-1776)¹⁸. Ainsi il semblerait que les vocations d'Eglise s'opéraient de façon différentielle entre clergé séculier et clergé régulier. C'est de l'ouest et principalement du sud-ouest du diocèse qu'étaient issus la majorité des prêtres séculiers ; tandis que la majeure partie des religieux étaient natifs d'un grand quart sud-est.

ORIGINE SOCIALE DES RELIGIEUX PRÉSENTS EN 1790			
	NOMBRE		POURCENTAGE
NOBLESSE	8		9
Armée		1	12,5
Ecuyers		7	87,5
OFFICIERS	13		14
de Justice		10	77
de Finances		2	15,3
subalternes		1	7,7
BOURGEOISIE	54		57
Bourgeois		16	29,6
Marchands-négociants		22	40,8
Avocats		8	14,9
Procureurs		5	9,2
Médecins-apothicaires		3	5,5
AUTRES	19		20
Artisans		11	58
Laboureurs-vignerons		6	32
Divers		2	10
TOTAUX	94	94	100

L'origine sociale des religieux n'est connue que pour 28,3% d'entre eux¹⁹. Avec 8,5 % de l'effectif, les fils de nobles semblent minoritaires. En fait, comparativement à son poids démographique, le second ordre du royaume est bien représenté. En effet, la noblesse ne représente pas plus de 1,5 % de la population française de l'époque. Aussi, les chiffres obtenus indiqueraient plutôt une sur-représentation de l'aristocratie. En réalité, les pourcentages calculés ne reflètent qu'imparfaitement la situation réelle car ils ne portent que sur les religieux dont l'origine



Cistercien
"en habit
ordinaire"-
Hélyot.

BNU - Cléber CRDP.

sociale a pu être déterminée avec certitude. La quasi-totalité des réguliers de naissance noble ayant pu être identifiée, il semble plus conforme à la réalité de les mettre en rapport avec l'ensemble du corpus. Les fils de nobles ne représentent plus alors que 2,4 % des profès présents à la Révolution, ce qui reste légèrement supérieur au poids démographique de la noblesse.

La très grande majorité de ces nobles est de noblesse auvergnate, bouronnaise ou vellave. Deux religieux échappent à cette règle. Ce sont un bénédictin, Dom Victor de La Mellière, issu d'une très ancienne maison de Normandie, plus exactement du pays de Caux²⁰, et un cistercien, Edouard-Auguste d'Arnoult de Fontenay, d'origine champenoise, les Arnoult étant possessionnés près de Nogent, dans le diocèse de Troyes²¹. Tous

sont de noblesse plus ou moins ancienne. Il ne s'est trouvé aucun représentant de familles récemment anoblies. La plupart sont qualifiés du titre d'écuyer ou de chevalier, sans autres précisions, ce qui n'empêche pas l'ancienneté des lignages. Ces aristocrates se rencontrent avant tout dans les vieilles abbayes bénédictines et cisterciennes. Seuls deux d'entre eux appartiennent à des communautés de mendiants, au couvent des cordeliers de Clermont pour Alexandre de Saignard, et à celui des minimes de Beauregard pour Jean-Balthazard d'Aurel de Laire. Les six autres se distribuent de la façon suivante : deux à l'abbaye de La Chaise-Dieu, deux au prieuré de Ris, un à l'abbaye de Menat, enfin un au monastère de Bellaigue. Aucun n'est frère lai, tous sont prêtres.

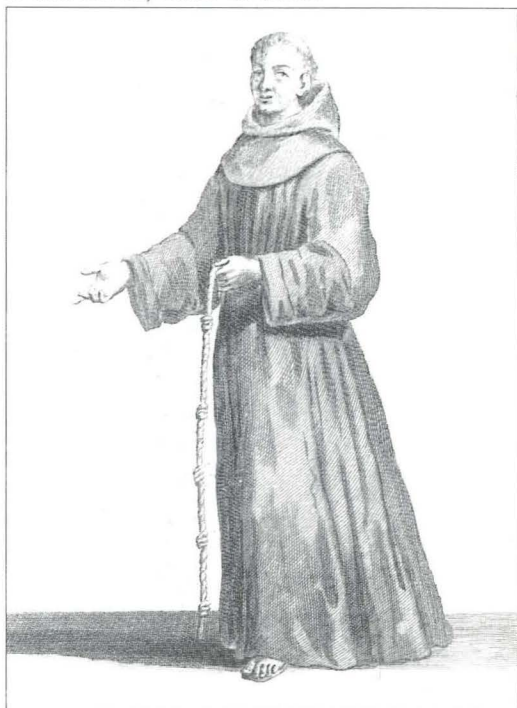
Les roturiers dominent donc largement la société monastique. D'emblée, on doit remarquer la place prépondérante occupée par la bourgeoisie. C'est entre 57,5 % et 71,3 % de notre échantillon qui peuvent être rattachés à un même ensemble, regroupant officiers et bourgeois de toutes catégories. En tête, nous trouvons les officiers et gens de loi, qui représentent près de 40 % du total. Ce sont

essentiellement des officiers de justice, des conseillers au présidial, revêtus de la qualité de conseiller du roi comme la plupart des membres des cours souveraines, des juges, des baillis ou des lieutenants. En outre, cette catégorie comprend des procureurs et des avocats en Parlement.

Vient ensuite le monde du négoce et des marchands de toute sorte ; un quart des religieux est issu de ce milieu. Là encore, la palette des activités exercées est assez large. Depuis ce laboureur-marchand de vin de Mouchy-le-Châtel en Picardie, Denis Duflos, dont le fils Louis, frère de Saint-Jean-de-Dieu, est prieur de l'hôpital d'Ébreuil, jusqu'au père de ce carme déchaux de Chantoin, Maître Jacques Paty, qui exerce la profession de marchand-pelletier en la paroisse Saint-Pierre de Clermont. Bien souvent, ces marchands ou négociants, qui ont réussi, sont revêtus de la qualité de bourgeois. Les bourgeois ayant acquis un ou plusieurs fiefs, sont également légion, tel Étienne Leynia de Chassagne, bénédictin de La Chaise-Dieu, dont la famille possédait la terre de Chassagne en Limousin depuis 1738²². En dehors des professions médicales peu représentées, le dernier ensemble est constitué des fils d'artisans, de laboureurs, de vignerons ou encore de jardiniers. Leur part n'excède pas les 20 %.

A plusieurs reprises ont été rencontrés des religieux portant le même patronyme. Cela conduit à s'interroger sur l'existence

d'un milieu dévot. Le premier point notable est celui de l'importance du lien fraternel. Parmi les seize religieux qui portent le même patronyme qu'un autre, on trouve deux fois deux frères. Le schéma oncle et neveu ne s'est présenté qu'une seule fois. Il s'agit de deux capucins, Joseph et François Vexenat. Tous deux sont frères laïcs, et se trouvent ensemble au couvent de Riom. Il arrive que deux frères entrent le même jour en religion. Ainsi, Joseph-Antoine et Jean-Baptiste Marcon, originaires de Craponne, dans le Velay, font profession le 25 mai 1768 à l'abbaye mauriste Saint-Augustin de Limoges. Cependant, les véritables foyers dévots sont ceux qui donnèrent à l'Église plusieurs de leurs enfants, certains choisissant le clergé régulier, d'autres le clergé séculier. C'est le cas de la famille Sourtiat de la paroisse de Chadeuleuf, près d'Issoire. A la Révolution, Claude Sourtiat est moine bénédictin à l'abbaye Saint-Allyre ; né en 1740, il a fait profession en 1761. Son frère Victor est prêtre séculier. Tous deux sont fils d'Antoine Sourtiat, notaire royal et bailli de la justice de Nescher. Dom Sourtiat est le neveu de trois religieux carmes de l'ancienne observance tous de la communauté de Clermont :



Religieux
cordelier -
Héliot.

BMIU - Cliché CRDP.

VOCATIONS D'ANCIEN RÉGIME

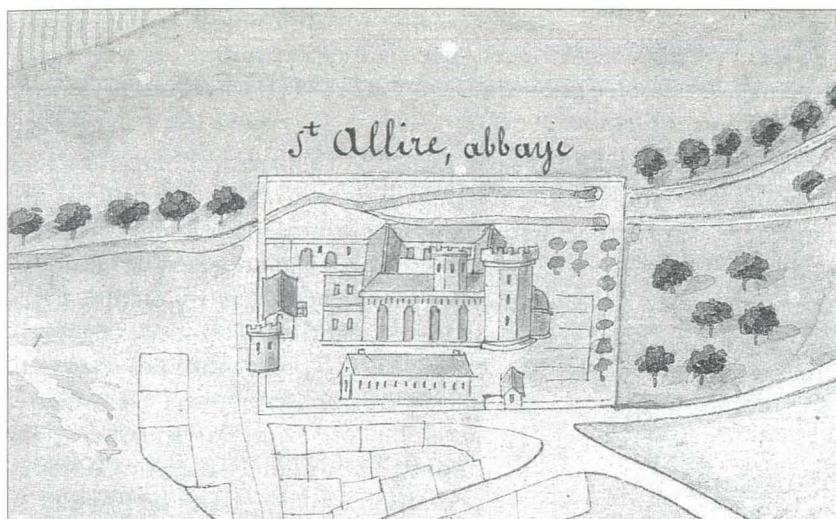
<i>Généalogie simplifiée de la famille SOURTIAT de Chadeleuf</i>					
Me Jean SOURTIAT (+ avant 1669) Notaire royal de Chadeleuf Greffier en chef au bailliage de Neschers		X	Anne ADMIRAT (° ca 1621 + 1693)		
		I	au moins cinq enfants dont		
Me Jacques SOURTIAT (° ca 1639 + 1693) Notaire royal x Anne SOURTIAT (° 1643 + 1679)			Marguerite SOURTIAT (° 1647 + 1701) Religieuse bénédictine de Notre-Dame d'Issoire		
			au moins dix enfants dont		
Me Jean SOURTIAT (° 1669 + 1732) Notaire royal x Angélique JURIE			au moins dix-neuf enfants (quatre morts en bas-âge) dont		
Julien (° 1702) frère Blaise, carme ancien de Clermont	Me Antoine (° 1706 + 1763) Notaire royal Bailli de Nescher x Anne RIGAUD	Pierre (° 1710) frère Angélique carme ancien de Clermont	Jacques (° 1711 + 1771) frère Clément carme ancien de Clermont savant, auteur de nombreuses publications	Blaise (° 1715 + avt 1779) licencié en théologie curé de Chevroux-en-Bresse	Jean (?) prêtre
		I	au moins treize enfants (un mort en bas-âge) dont		
Dom Claude SOURTIAT (° 1740) Religieux bénédictin de St-Allyre de Clermont		Victor (?) Prêtre séculier			

Julien, en religion frère Blaise ; Pierre, frère Angélique de Saint Pierre ; enfin, Jacques, frère Clément de Saint Jacques, ayant fait profession le 18 octobre 1727, tout juste âgé de 16 ans²³. Ce dernier meurt en 1771, après une carrière d'érudit, ayant un certain nombre de publications à son actif²⁴. Deux de leurs frères avaient rejoint les rangs des clercs séculiers. Jean, prêtre en 1721, chanoine de Cournon en 1726 et Blaise, ordonné en 1739, curé de Chevroux-en-Bresse²⁵. Les Sourtiat symbolisent bien l'exemple type de la famille dévote.

Vie conventuelle et rayonnement spirituel

Une communauté monastique, bien qu'elle soit séparée du monde par la clôture, n'est pas coupée de la réalité de son temps. Elle ne se renouvelle pas par elle-même. Elle fait appel à des hommes du siècle. En ce sens, elle est le reflet de la société. Aussi, le souffle des Lumières ne peut pas être étranger à un certain esprit de contestation et de remise en cause, qui règne dans de nombreux couvents. Les moines supportent de plus en plus difficilement les abus liés à la commende. Dom Verdier de la Tour compare l'abbé commendataire de Saint-Allyre, qu'il qualifie habituellement de commédataire²⁶, à un "frelon qui vient sucer chaque année le miel de la ruche"²⁷. A dire vrai, la congrégation de Saint-Maur, semble-t-il, ne dégageait plus la sérénité de ses premières années.

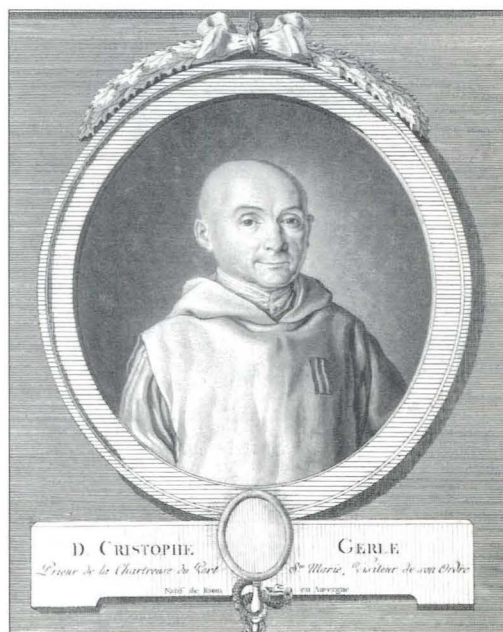
Dom Lestrade, mauriste de Saint-Allyre, témoigne de cette situation : "Les principes destructeurs qui dirigent la congrégation la conduiront tôt ou tard à son terme. Ainsi périr pour périr, il vaut mieux succomber avec honneur que périr dans l'ignominie. Aujourd'hui, la nation nous plaindrait, et demain, elle applaudirait à notre suppression. Je ne vois que cette alternative : ou la destruction ou la tyrannie. Les religieux les plus



L'abbaye
bénédictine
Saint-Allyre
de Clermont.
Plan de 1725.

attachés à leur état votent pour la première”. Ce sont donc le système de fonctionnement et le mode de direction de la congrégation qui sont attaqués. Puis il poursuit : “Ces temps, ces heureux temps où l’Eglise et la nation trouvaient des ressources dans nos travaux littéraires, et dans notre conduite retirée ne sont plus. L’émulation est éteinte, la liberté et l’ambition jouent le principal rôle. Le désordre ira toujours en grossissant”. Pour lui, la congrégation n’est plus cet espace de paix, d’activités intellectuelles : “Il n’y a qu’une noble défense qui puisse ou relever le corps ou faire rentrer dans la société des hommes qui isolés avec leurs vertus, lui seront plus utiles que réunis à une masse viciée dans le fond et dans la forme [...]. La congrégation est un squelette que le prophète Ezéchiel ne ranimerait pas...”²⁸. Que sont devenues les règles de l’austérité, de la discipline, de la ferveur ? Les passions du monde semblent avoir envahi le cloître.

Peut-on en conclure que les religieux n’étaient d’aucun soulagement spirituel ou matériel dans la société de leur temps ? Certes non. L’exemple de la congrégation mauriste a montré qu’une réelle apathie intellectuelle s’était emparée d’elle ; cependant, elle compte tout de même en Auvergne quelques personnalités qui s’adonnent aux lettres ou aux sciences. Sébastien Desbouis, moine de Saint-Allyre, était un expert en physique et chimie. En 1775, il fut élu à l’académie royale de Villefranche-en-Beaujolais. Il enseigna dans de nombreuses maisons.



Don Gerle,
prieur de la
chartreuse du
Port-Sainte-
Marie
(Chapdes-
Beaufort)
et député
à l’Assemblée
nationale
en 1789.

BMIU - Clubé CRDP

Jean-Baptiste Bohet, prieur de Saint-Austremoine d'Issoire depuis 1784, fut membre du bureau "Agriculture, bien public et commerce", au sein de l'assemblée provinciale créée en 1787. Il travaillait également à un ouvrage d'histoire²⁹.

L'exercice de la charité n'a pas disparu. A l'abbaye de Mozac, il y a tous les jours distribution de vivres et de secours, par un guichet du monastère, qui porte le nom tout symbolique de la "Donne". Après la



Religieux capucin avec le manteau - Hélyot.

BMIU - Cliché CRDP.

fondation de l'hôpital général de Riom en 1658, les bénédictins envoient à dates fixes des quantités déterminées de seigle et de vin³⁰. La prodigalité des chartreux était aussi fort renommée. Dom Gerle, prieur du Port-Sainte-Marie, fait des dons importants aux hôtels-Dieu de Clermont et de Riom, 40 000 livres au premier et 60 000 livres au second, "largesse, libéralités que je pouvais faire comme administrateur des biens d'une maison solidement rentée et dont les greniers étaient pleins de bleds, d'environ 2 000 septiers."³¹. Une attestation du 6 avril 1788, signée de Dom Gosse, fournie pour "l'enquête de population et d'émigration", vient confirmer ce rôle reconnu et apprécié : "Je soussigné [...] certifie [...] que notre maison donne une aumône réglée en pain tous les mardis de chaque semaine pendant presque toute l'année à quarante familles de la paroisse

de Saint-Jacques-d'Ambur, et quoique ladite aumône soit proportionnée aux besoins et au nombre d'individus dans chaque famille, cela n'empêche point qu'il ne vienne beaucoup de personnes de ladite paroisse, demander l'aumône à la porte du monastère les autres jours de la semaine..."³². Le même religieux témoigne par ailleurs de la détresse des populations de cette partie de la Combraille. De plus, les religieux rentés apportent des secours aux religieux mendiants. La déclaration des revenus et dépenses de l'abbaye Saint-Allyre indique, pour l'année 1790, outre les aumônes "faites aux pauvres", celles faites "aux religieux non rentés", ainsi que "le pain donné aux augustins, récollets et capucins"³³.

Dans un autre domaine, la vocation de certains ordres pour telle ou telle tâche pastorale est connue. L'activité missionnaire est encore bien vivante, surtout chez les capucins et les récollets. Le père Silvère de Gannat, gardien du couvent des capucins, est le prédicateur du carême pour l'année 1789³⁴. C'est la prédication, forme première de leur apostolat, qui a permis aux récollets de se faire apprécier des populations. A la veille de la Révolution, ces religieux parcourent toujours les

campagnes, au service actif de l'Église. Tel François Tamen, frère Lazare, qui rédige plusieurs actes des registres de catholicité de Prondines, au cours du mois de mai 1786. Il supplée là le clergé paroissial dans ses tâches³⁵. D'autres, comme les cordeliers, servent comme aumôniers dans plusieurs communautés de religieuses. J. Bonneton, gardien des cordeliers de Riom, est pendant longtemps aumônier des hospitalières de la même ville³⁶.

Que peut-on retenir de la vie régulière masculine dans le diocèse de Clermont, au dernier siècle de l'Ancien Régime ? Avant que n'éclate la Révolution, religieux, moines, chanoines réguliers sont toujours bien présents. La gamme des ordres représentés est large. En fait, en une centaine d'années, le nombre de maisons a peu évolué. De soixante-dix en 1725-1730, il est passé à soixante en 1790. Ce ne sont pas les couvents de mendiants qui ont été touchés, mais ceux des religieux rentés. Paradoxalement, ce ne sont pas ces derniers qui ont eu le plus à souffrir de la crise des vocations, mais bien les communautés de mendiants. Le religieux auvergnat est avant tout un enfant du pays ou pour le moins natif d'un diocèse voisin. Dans le cas contraire, il est né dans les provinces de l'est ou du sud-est, et accessoirement dans celles du nord. Ses origines sociales puisent dans le monde du négoce, de la robe et des officiers en général, c'est-à-dire toute une bourgeoisie, qu'elle soit rurale ou urbaine. Peu sont fils de paysans ou d'artisans.

Les décisions prises par la Commission des Réguliers n'expliquent pas à elles seules cette désaffection des contemporains pour les ordres religieux et elles n'ont pas toujours eu des effets négatifs. La commission eut même des positions en retrait des avis épiscopaux. Par ailleurs, les extinctions souhaitées n'en restèrent souvent qu'au stade procédural. Le fait de réclamer du religieux une utilité effective au sein de la société a révélé un manque de compréhension de sa véritable vocation, qui se vérifie à travers l'attitude des séculiers, notamment de l'évêque, qui exigent du moine un engagement dans le ministère paroissial. Mais, par ailleurs, les ordres monastiques n'ont-ils pas souffert de l'absence de réformateurs de talent qui, conscients des mutations de la société, auraient donné un nouvel élan à la vie en religion ?



Religieux
récollet -
Hélyot.

BNU - Cliché CRDP.

Notes

- 1 - R. Rigodon, *Histoire de l'Auvergne*, Paris, 1962 (Que sais-je ? n°144), p.46.
- 2 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, I C 7287, pièce n°1, lettre du 4 janvier 1725.
- 3 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, I C 2799, 7280-7281, 7283-7285 et 7288.
- 4 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 2 G 36 à 50, "Déclaration de revenus pour l'établissement du Pouillé de 1728", et Fonds Adam, 6 F 112 à 126 (fiches de dépouillement du Pouillé de 1728) mais également les p.v. d'assemblées capitulaires. En définitive, seuls les effectifs des maisons de charitains d'Effiat et de Sainte-Croix de Varennes n'ont pu être déterminés.
- 5 - L. Lecestre, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la commission des réguliers en 1768*, Paris, 1902. En outre, nous avons consulté les archives de la commission (Archives Nationales G 9/ 9-10, 25-26, 38, 46-47, 49 et 55, et le "chartrier" Brienne (série 4 AP), ainsi qu'un document intitulé "Etat des monastères de religieux du diocèse de Clermont donné par M. l'évêque de Clermont..." (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 G 1506, pièce du 17 juillet 1767 ; un autre exemplaire est conservé à la Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, Ms 672).
- 6 - L'ensemble de ces documents ont été consultés dans la série L des dépôts d'archives départementales concernés. Cette documentation a été complétée par les papiers du Comité ecclésiastique (Archives Nationales D/XIX/ 11 et 13) mais aussi par les travaux de Paul Brunet sur les congrégations religieuses à Clermont (Bibliothèque municipale et interuniversitaire, Ms 822) et ceux de l'abbé Villemeyre conservés à la bibliothèque diocésaine (A 200602 : "Le clergé du diocèse de Clermont, dans ses limites actuelles, pendant la Révolution").
- 7 - C. Bidet, *D'Ebreuil à Châteauneuf, la vallée de la Sioule, Ebreuil et son abbaye*, Clermont, 1974, p.112. Cette maison appartient à l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.
- 8 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 G 1506.
- 9 - Archives Nationales, 4 AP 58.
- 10 - Archives Nationales, 4 AP 62.
- 11 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 G 1506. Les citations qui suivent sont empruntées au même document.
- 12 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, I C 1432-1448, 1461-1462 et 1482. Cette source a pu être exploitée uniquement pour les maisons relevant de la généralité de Riom, soit 70 % du total.
- 13 - L'étude a porté sur 13 maisons d'ordres rentés et 29 d'ordres mendiants.
- 14 - L'analyse porte sur un effectif de 231 religieux sur un total de 332, soit 69,6 % des religieux présents en 1790.
- 15 - J. Le Goff, R. Remond (sous la dir. de), *Histoire de la France religieuse* (tome 3 : *Du roi très chrétien à la laïcité républicaine (XVIII^e-XIX^e siècles)*), Paris, 1991, p.185-186, et T. Tackett, "Le clergé dans l'archidiocèse d'Embrun à la fin de l'Ancien Régime", *Annales du Midi*, 88, 1976, p.183.
- 16 - Sur 91 religieux nés en dehors du diocèse de Clermont, 69 (75,8 %) viennent de diocèses limitrophes, et seulement 22 de diocèses plus éloignés.
- 17 - A. Poitrineau, *Le diocèse de Clermont*, Paris, 1979, p.159.
- 18 - A-M. Janin, *La vie religieuse dans le diocèse de Clermont sous l'épiscopat de F.-M. Le Maistre de La Garlaye*, Mémoire de maîtrise, Clermont-Ferrand, 1973, p.60. Ces constatations doivent cependant être nuancées par les résultats des travaux de F. Challet (voir sa contribution dans le présent volume).
- 19 - Soit 94 sur 332 des religieux présents en 1790. Les premiers résultats avaient donné la qualité du père pour 19,6 % de l'effectif. Des investigations dans les registres paroissiaux ont permis de dévoiler l'origine sociale de 29 autres religieux.
- 20 - A.Tardieu, *Histoire généalogique de la maison de la Roche du Ronzet*, Herment, 1892, p.111.
- 21 - E. Arnaud, *Répertoire des généalogies françaises imprimées*, Nancy, 1978, tome 1, p.114.
- 22 - J.B. Champeval de Vyers, *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, Limoges, 1896-1897, p.98.
- 23 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 21 H 25, registre des professions des carmes anciens de Clermont.
- 24 - A. Tardieu, *Grand dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme*, Moulins, 1878, p.102.
- 25 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 6 F 100.
- 26 - En référence au latin *comedere* (manger).
- 27 - F. Mège, "Les populations d'Auvergne au début de 1789", *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 25, 1905, p.173.
- 28 - F. Mège, "Les populations d'Auvergne...", p.175, lettre datée du 2 décembre 1783. Après le sac de Jérusalem, le prophète Ezéchiel dota le peuple juif d'un cœur nouveau. C'est la célèbre vision des ossements desséchés qui retrouvent leur chair et le souffle de la vie. On mesure ainsi la force de cette image.
- 29 - F. Mège, "Un bénédictin de Saint-Allyre dans la tourmente révolutionnaire", *Revue d'Auvergne*, 11, 1893, p.106.
- 30 - J. Bonnet, Mozac, *L'abbaye royale et l'église des bénédictins*, Clermont, 1938, p.29.
- 31 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, L 2582, lettre de Dom Gerle du 15 novembre 1798.
- 32 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 4 C 105.
- 33 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, L 4238, déclaration d'avril 1791.
- 34 - J. Simon, *Etudes et documents sur Gannat*, Moulins, 1965, p.52.
- 35 - Archives départementales du Puy-de-Dôme, 6 E 287/2.
- 36 - J. Bézy, *L'épiscopat clermontois de la fin de l'Ancien régime à septembre 1791*, D.E.S, Clermont-Ferrand, 1967, tome 1, p.39.

l'atelier neuf

Conception / réalisation : M.A. communication
28, avenue du Stade - 63200 Riom • Tél. 04 73 63 00 05

Achévé d'imprimer en mai 1999
sur les presses de l'Imprimerie Gerbert à Aurillac (Cantal)

Les couvents d'autrefois n'ont pas bonne réputation dans l'imaginaire collectif. Mais l'historien ne se donne pas pour fonction d'instruire leur procès à partir des cas scandaleux, moins nombreux cependant qu'on ne le croit. Sa tâche n'est pas d'alimenter les légendes noires, ni les légendes roses non plus ; il cherche à comprendre le fonctionnement des institutions, les comportements et les mentalités.

C'est pour cela que le monde des gens d'Eglise n'échappe pas à ses investigations. Pour les XVII^e et XVIII^e siècles, tout porte même à l'analyser avec soin : son importance numérique, son statut privilégié, la considération dont il jouit. La recherche sur ce groupe social touche ainsi aux mécanismes profonds de la société d'Ancien Régime.

L'investigation proposée prend pour objet principal les monastères et les couvents auvergnats, mais elle s'étend aussi aux chanoines et aux prêtres de paroisse. Privilégiant l'approche sociologique, elle ne néglige cependant ni les activités, ni les modes de vie.

Ce volume rassemble les résultats de travaux réalisés par une dizaine d'étudiants du Département d'histoire de l'Université Blaise-Pascal, dans le cadre de l'un des axes du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés. Eclairant des aspects méconnus de l'histoire régionale, sur la base de dépouillement d'archives jusque là inexplorées, il constitue aussi une contribution clermontoise à l'un des chantiers majeurs de la recherche actuelle en histoire religieuse.



Bernard Dompnier, maître d'œuvre de ce volume, est professeur d'histoire moderne à l'Université Blaise-Pascal et directeur du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés. Spécialiste d'histoire religieuse, et plus particulièrement de la Réforme catholique, il s'intéresse principalement aux missions dans les campagnes (thèse en 1981), aux relations entre catholiques et protestants (Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle, 1985), aux ordres religieux (Enquête au pays des frères des anges. Les capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles, 1993) et aux confréries. Il a collaboré à la récente synthèse "L'âge de raison. 1620-1750" (Histoire du Christianisme, 9).